

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire de la catégorie « B » est obligatoire pour pouvoir suivre la formation.

Objectif de la formation :

Être capable en toute situation de tracter un ensemble de véhicule (voiture + remorque) dont la somme des PTAC est supérieure à 4.250T et connaître les changements liés à cette catégorie.
Cette formation permettra aux stagiaires de tracter plus de poids ou être en règle par rapport à la loi.

Moyens d'encadrement :

Julien BLOND est le formateur référent de l'établissement ; président de la société BLOND FORMATION.
Les cours sont enseignés également par Éric Blond, Jean-Luc DANIERE, Karine LETELLIER, Jean-François SANNIER et Christelle LECOQ.

Moyens techniques :

Pour la partie pratique, le véhicule est un BMW X1, une remorque EDUARD
(pv :464kg ; PTAC :2500kg ; longueur :3m11 ; largeur :2m ; hauteur :2m)
Une piste fermée à la circulation, 19 plots, une salle de cours pour la partie théorique avec tableau, vidéoprojecteur.

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

Feuilles d'émergence signées par demi-journée et contresignées par le formateur.

La conduite hors circulation (4 heures)

- ◆ Maîtrise du véhicule et de la remorque
- ◆ Gestes techniques

Théorique et pratique au volant :

Acquérir les connaissances et le savoir-faire spécifiques à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de l'ensemble remorque/véhicule.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge
- Les plaques d'immatriculation, d'identification et de tare
- Le freinage des remorques
- Les équipements obligatoires de la remorque
 - o Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant
 - o Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
 - o Le triangle de pré signalisation

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifique à la conduite d'un ensemble

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes)
- Le chargement (répartition et arrimage)

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque

- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque

Réalisation d'exercices d'attelage et de dételage

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer avant le départ de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité)

Réalisation d'exercices de maniabilité

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

Conduite en circulation

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- Les angles morts
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- L'information et la communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

La validation de ce permis est réalisée par un inspecteur des permis de conduite.